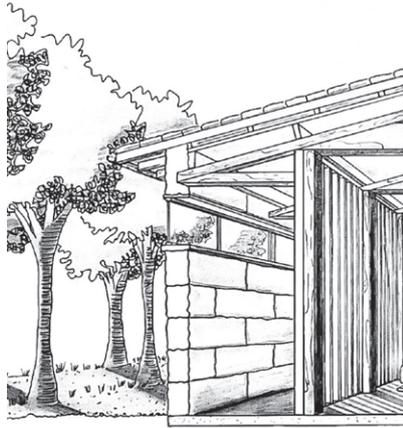


PORTFOLIO



Laura Zorzi

Diplome d'état d'architecte /
Poste d'architecte junior

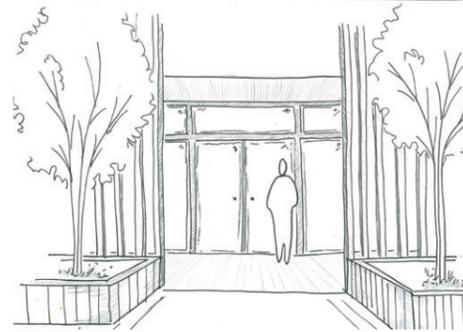
Table des matières



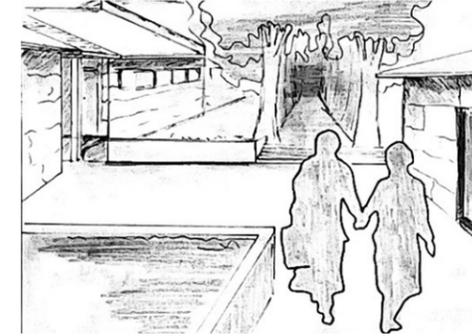
Curriculum vitae



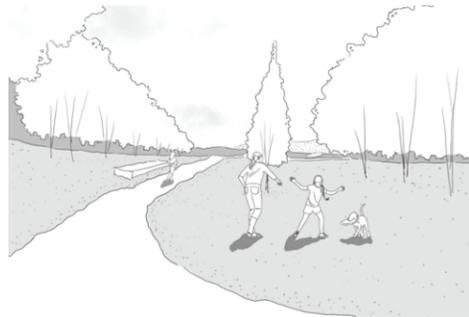
La Halle Bouliste



Maison des Amicales
Lâiques Stéphanaises



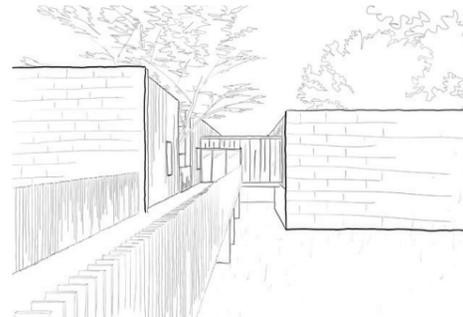
Salle Communale et Chai
Viticole



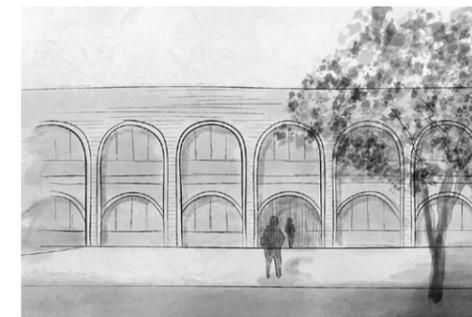
Lotissement d'activités
suburbain et périurbain



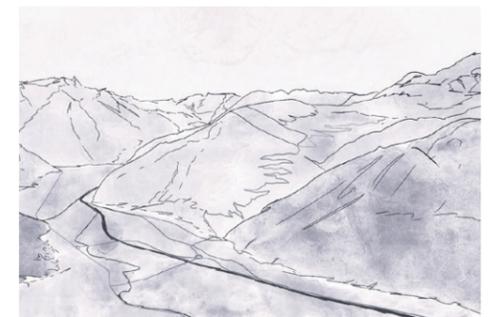
Logements collectifs



Equipement culturel



Equipement culturel &
social



PFE Plaine de l'Oisans



Photographies
architecturales

Curriculum Vitae



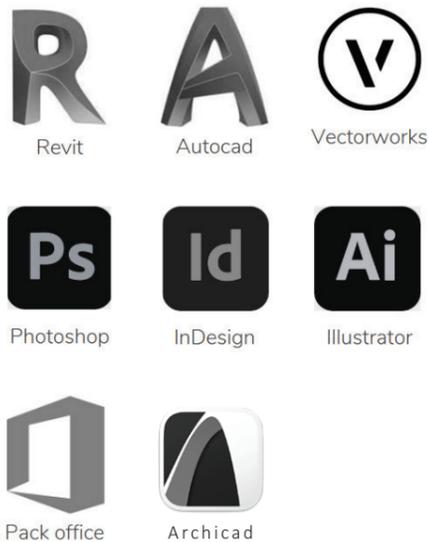
Laura Zorzi

Recherche d'un poste d'Architecte Junior au sein d'une agence d'architecture

Informations Personnelles

Adresse : 17 lotissement Chantoiseau
01310 MONTRACOL
Nationalité : Française
Date de naissance : 20/06/2000
Permis : Permis B | Véhiculé
Langues : LV1 Anglais | LV2 Italien

Compétences Informatiques



Qualités

Curieuse
Ouverte d'esprit
Organisée
Dynamique

Passion

Photographie
La montagne et ses loisirs
Crossfit

Expériences Professionnelles

Dessinatrice en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse
1 Juillet 2025 - 31 Juillet 2025 | CDD
Dessinatrice en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse
1 Juillet 2024 - 2 Août 2024 | CDD
Dessinatrice en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse
3 Juillet 2023 - 4 Août 2023 | CDD
COLLABORATION AUPRÈS D'UN ARCHITECTE
Jacques Crozier - Architecte DPLG | 1 impasse Saint Jean 26750
Châtillon Saint Jean
4 Juillet 2022 - Septembre 2022 | CDD
Dessinatrice en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse
23 Août 2021 - 17 Septembre 2021 | CDD
Dessinatrice en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse
29 Juin 2020 - 31 Juillet 2020 | CDD
Dessinatrice en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse | 8 Juillet 2019 - 2 Août 2019 | CDD

Diplômes

DIPLOME D'ETAT D'ARCHITECTE | Mention très bien | Juillet 2025
DIPLOME D'ETUDE EN ARCHITECTURE | Juin 2023
BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN BÂTIMENT | Juillet 2020
BACCALAURÉAT STI2D | Mention assez bien | Juillet 2018
BREVET DES COLLÈGES | Mention bien | Juillet 2015

Stages

Stagiaire en cabinet d'architecture
Jacques Gerbes et Associés | 521 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse
27 Novembre 2023 - 30 Avril 2024 - 308h non consécutif
stagiaire en cabinet d'architecture
DELERS & Associés Selarl d'architecture | 601 rue Léopold le
Hon 01000 Bourg en Bresse
30 Janvier 2023 - 24 Février 2023
stagiaire d'AGENCEMENT en ébénisterie
Charmeil Agencement | ZA aux Vieux | 191 route des artisans
01660 Chaveyriat
1 Juillet 2021 - 15 Juillet 2021
stagiaire en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse | 15 Mai 2019 - 5 Juillet 2019

Formations

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon
Domaine d'étude Paysages Habités, architectures en situation
Master sur deux ans | Septembre 2023 - Juillet 2025
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint Etienne
Licence sur trois ans | Septembre 2020 - Juin 2023
BTS Bâtiment | lycée Joseph Marie Carriat | Bourg en Bresse
Septembre 2018 - Juillet 2020
Baccalauréat Sti2d | option architecture et construction | Lycée
Joseph Marie Carriat
Septembre 2015 - Juillet 2018

La Halle Bouliste

Intitulé du semestre : la Culture constructive

Un projet s'inscrivant sur le site ouvert de Firminy-Vert (42), situé dans un talweg comprenant une légère topographie. Un projet qui s'installe dans un ensemble urbain aménagé dans les années 1960 par Le Corbusier.

Cet équipement devait abriter une aire de jeux de 300m² permettant de pratiquer la pétanque avec des gradins pour les téléspectateurs, un lieu de convivialité permettant de créer un espace de partage central, ainsi que des espaces de services tel que des vestiaires et des espaces de stockages. Un projet composé de trois modules, une forme en U permettant de créer un grand espace d'entrée créant ainsi le **seuil** du bâtiment. Une forme donnant des vues sur les différents espaces grâce aux parois vitrées qui entourent le seuil. L'enceinte extérieure est quant à elle en mur plein avec des ouvertures hautes filtrant les rayons du soleil. Une utilisation de la brique pour ses performances thermiques. Créer une **enceinte** extérieure fermée permettant de **guider le regard** vers le centre. Le projet s'inscrit dans une légère pente, penser le projet avec la pente afin de suivre au maximum le sol naturel existant et éviter un nivellement de terrain trop important. Un léger décalage qui permet d'installer les gradins tournés vers les terrains de pétanque avec une installation en .

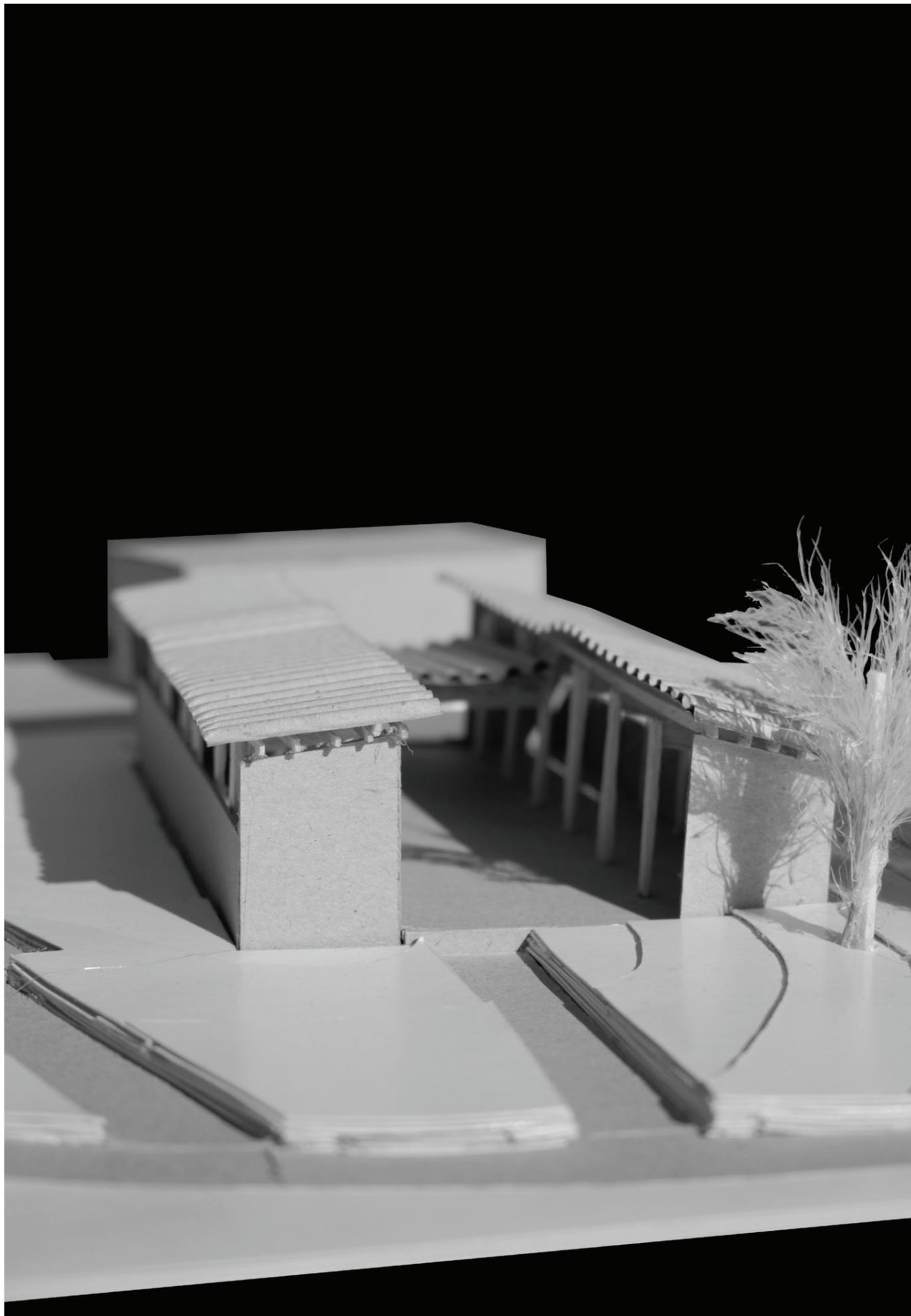
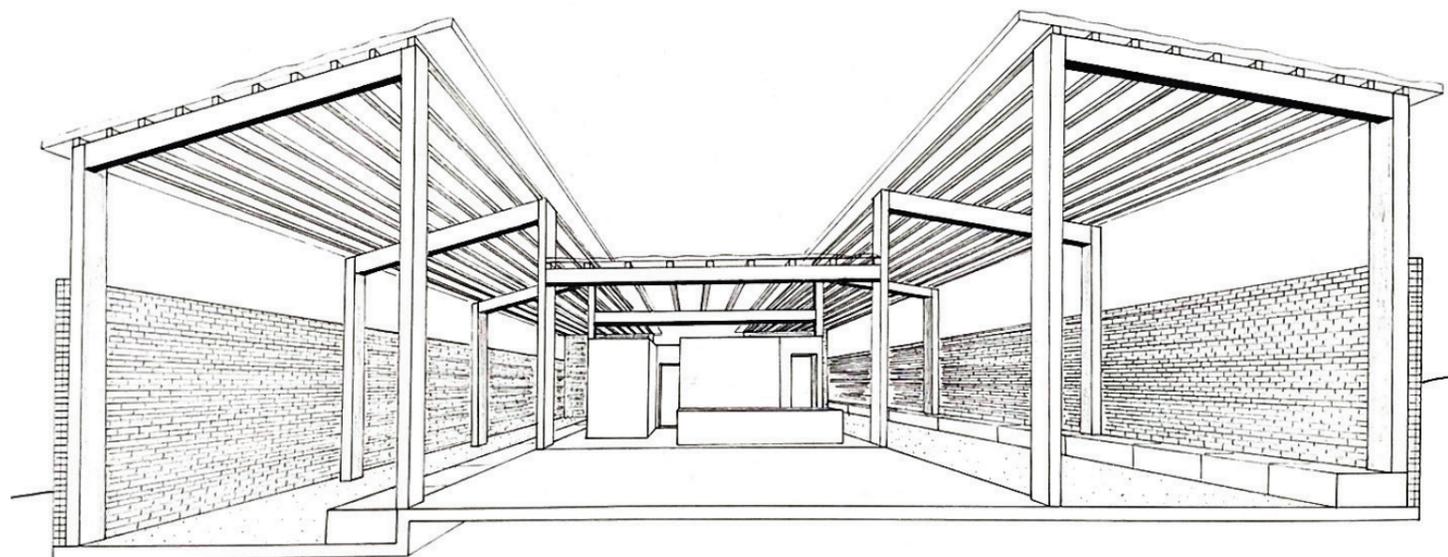
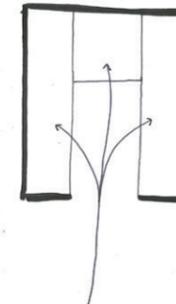
Un emplacement permettant de mettre en tension le nouvel équipement aux terrains de sport existants au sud, ainsi que le centre Laïque Culturel et Sportif.

Carte d'identité

Nature : Ensemble urbain
Programme : Halle Bouliste
Lieu : Firminy-Vert
Dimension : 300m²

Mots Clés

Seuil
enceinte



Maison des Amicales Laïques Stéphanoises

Intitulé du semestre : l'Architecture comme fait urbain



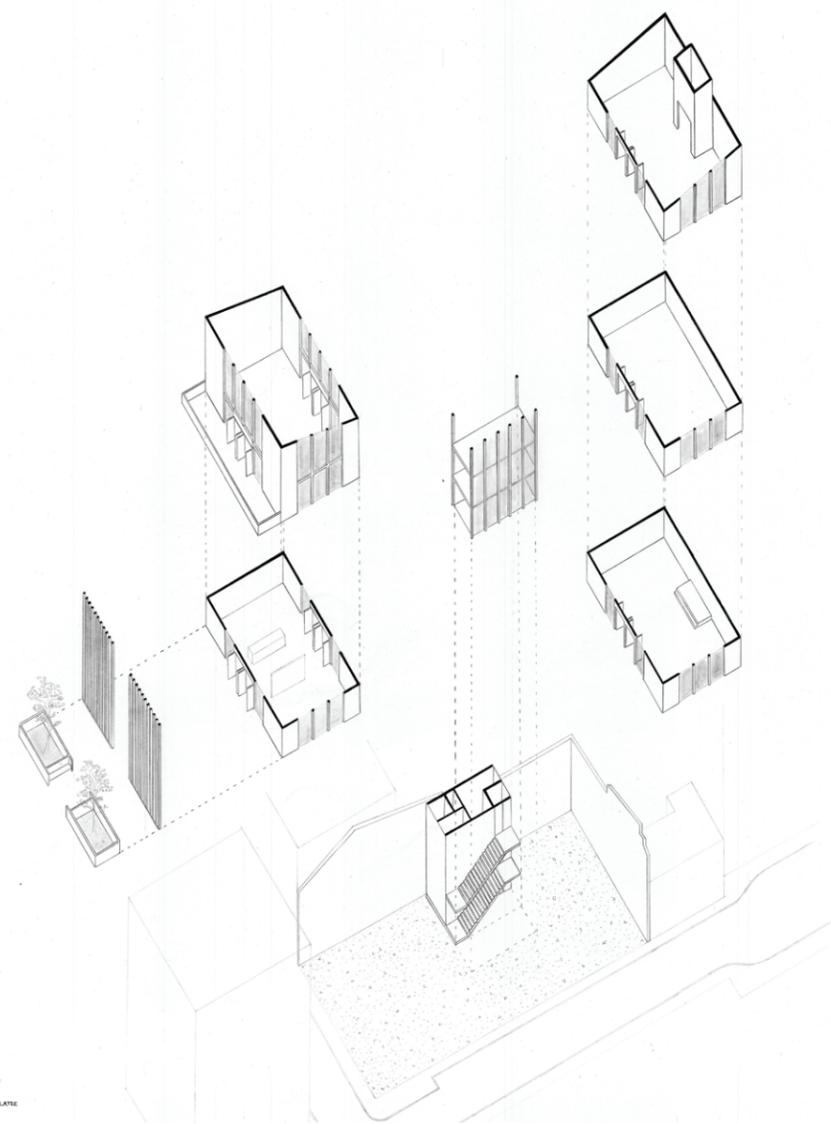
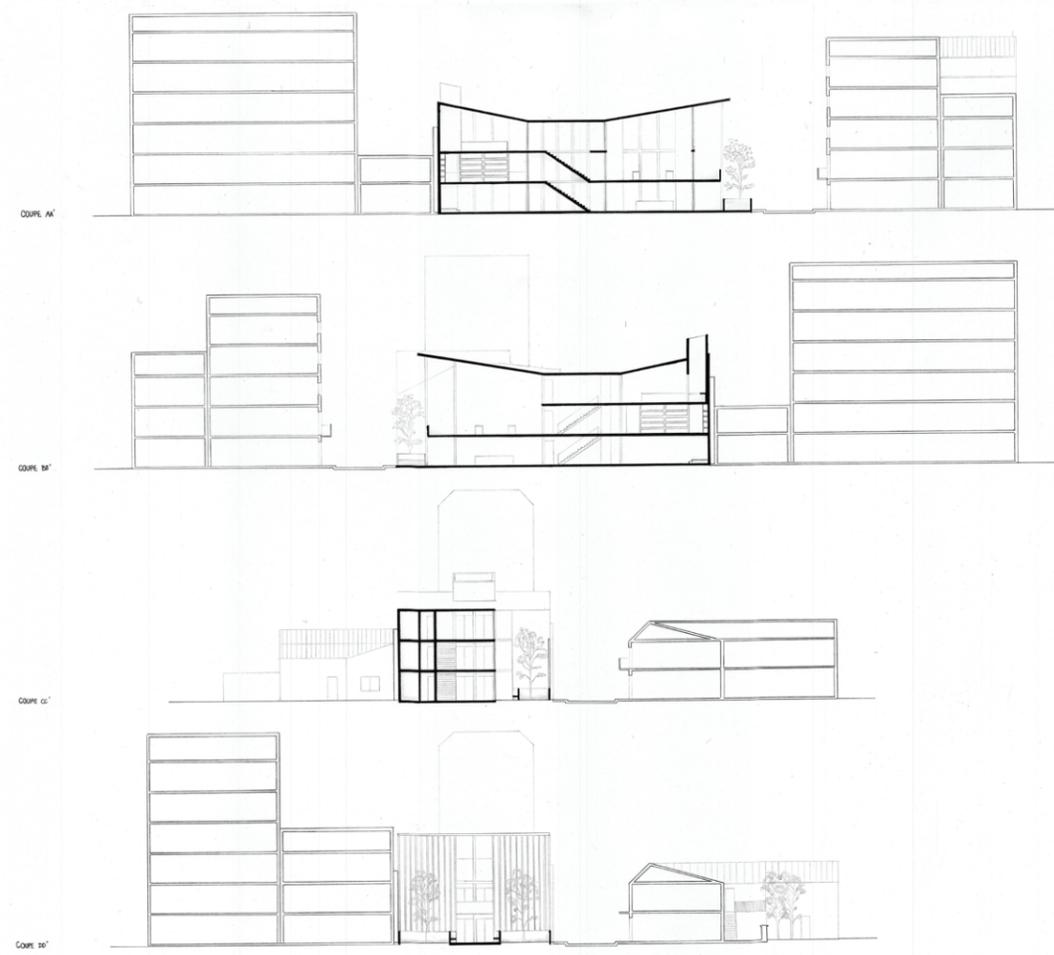
*La maison des
Amicales Laïques
Stéphanoises
Luca Lazi*

PLAN RDC

PLAN R+1

PLAN R+2





Un projet s'inscrivant dans une parcelle urbaine de Saint Etienne Métropole (42), dans le quartier de Carnot. Un projet de Maison des Amicales Laïques Stéphanoises s'inscrit dans un quartier **urbain dense** et relativement plat.

Le programme comprenant une communauté de pièces, qui se décline en 6 espaces appelés "pièces". Une pièce d'accueil, une pièce de four à pain, une pièce de banquet, une pièce de débat, une pièce des archives, et une pièce extérieure.

Un projet mis en place à partir d'une **succession d'espaces** créant une intuition de cheminement central. Agencé sur trois niveaux avec un espace de distribution créant un **noyau central**. La disposition des toitures tournée vers le Sud permet d'emmener de la lumière naturelle dans les différents espaces. Un projet situé en plein centre ville, dans une parcelle étroite et avec un avoisinant haut, contraignant à densifier dans la hauteur. Créer un espace privé dans peu d'espace. L'utilisation des claustras permet de distinguer le public du privé, également de filtrer les regards extérieurs et les rayons du soleil.

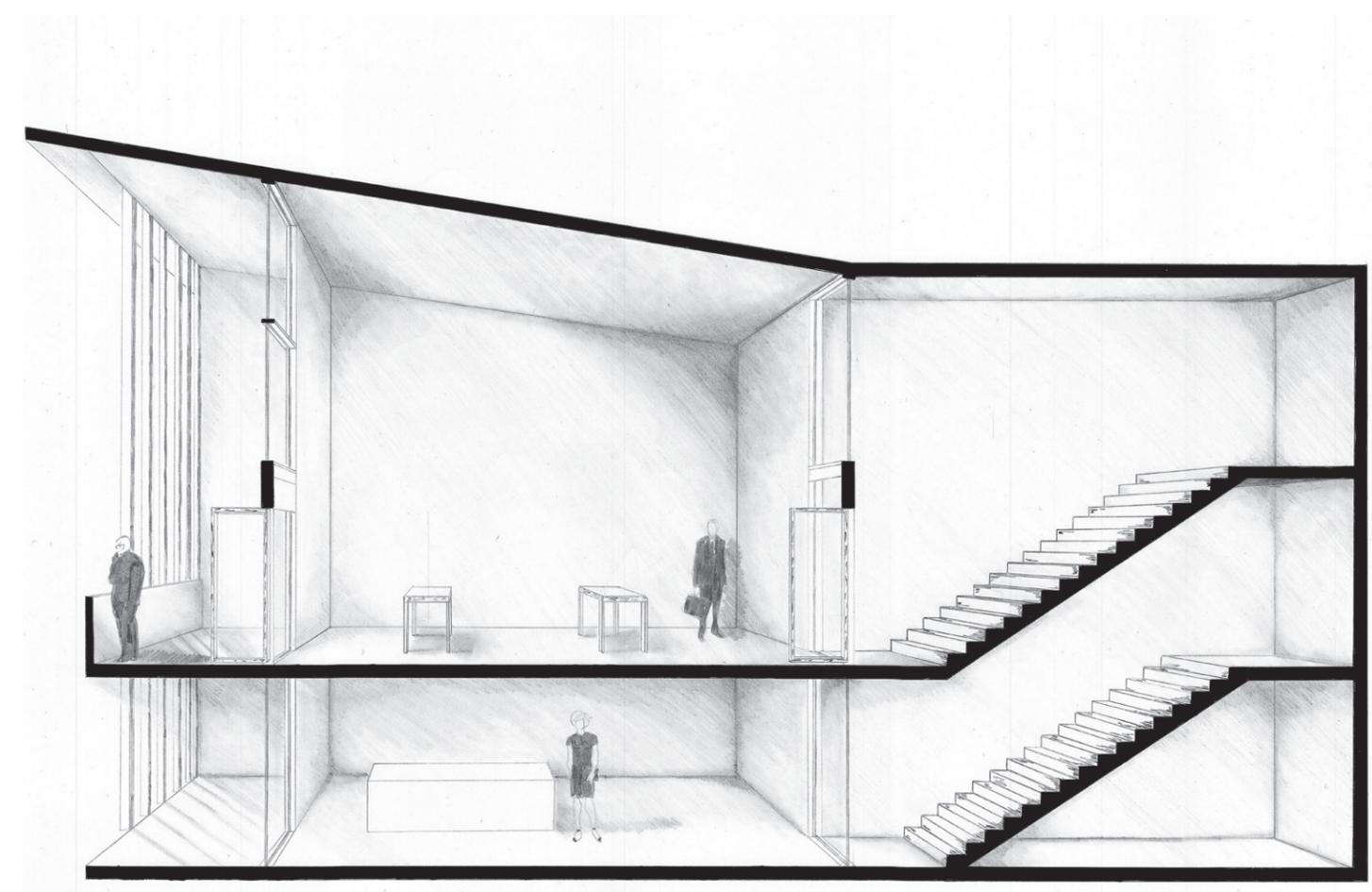
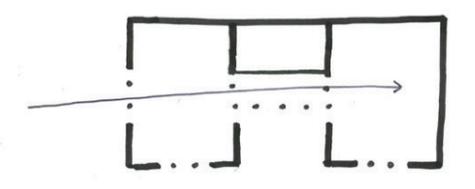
Une conception avec des **relations intérieur et extérieur** qui offrent au projet une **richesse d'espace et de parcours**.

Carte d'identité

- Nature : Parcelle urbaine
- Programme : Maison des Amicales Laïques Stéphanoises
- Lieu : Saint-Etienne
- Dimension : 500 m2

Mots Clés

- succession d'espaces
- Noyau central
- Parcours



Chai Viticole

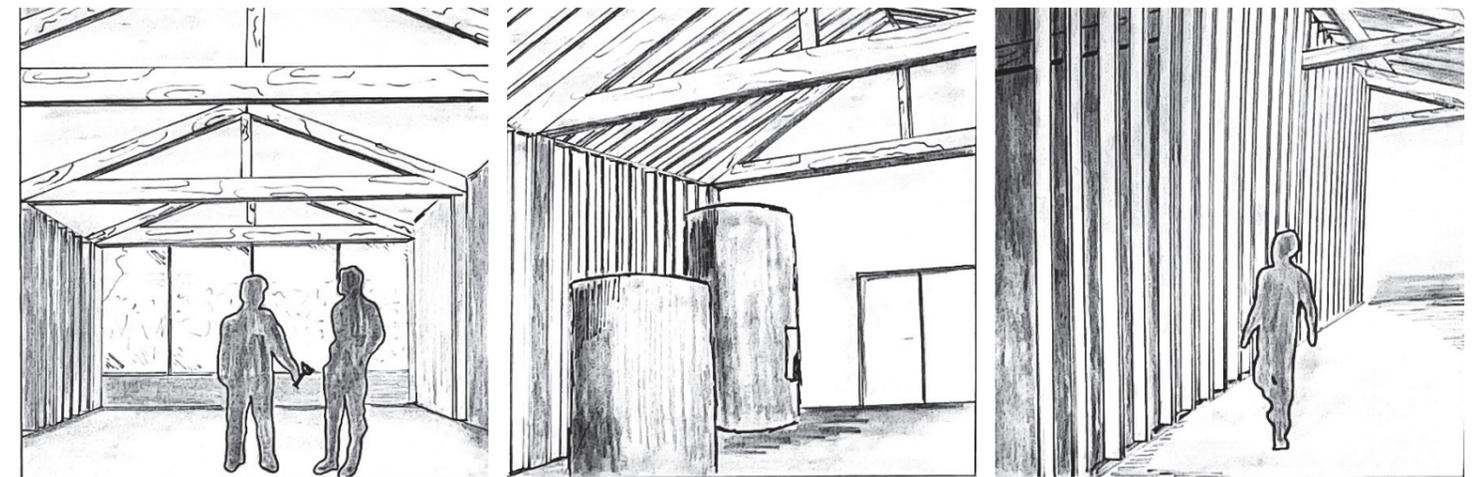
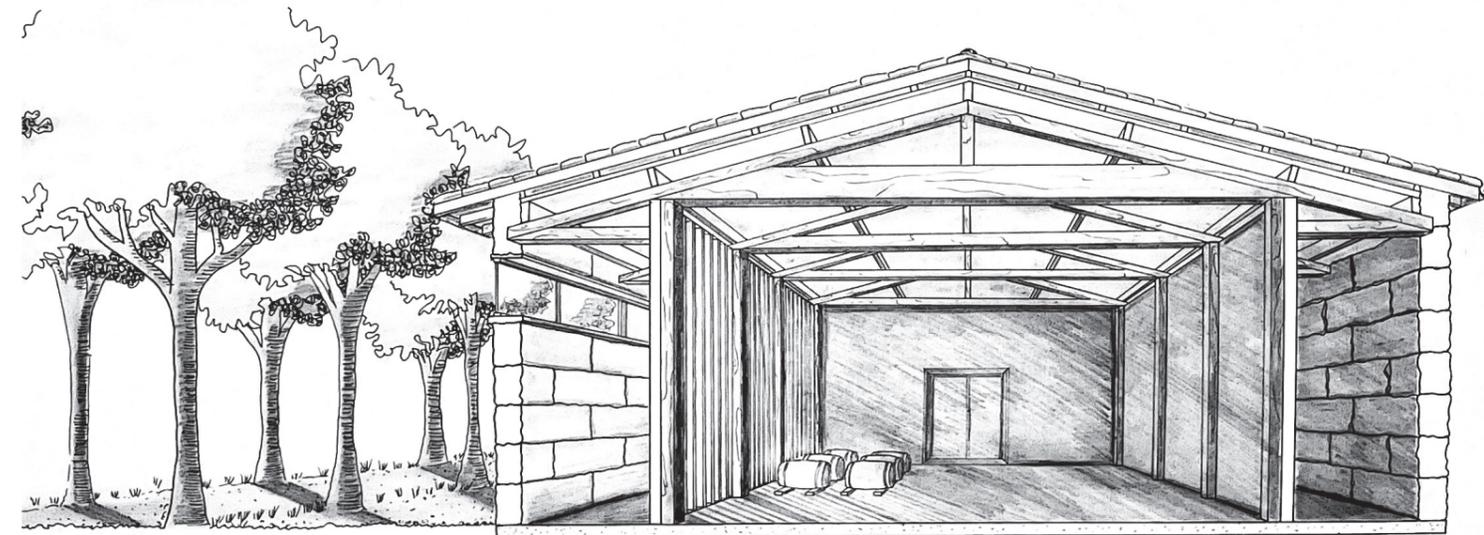
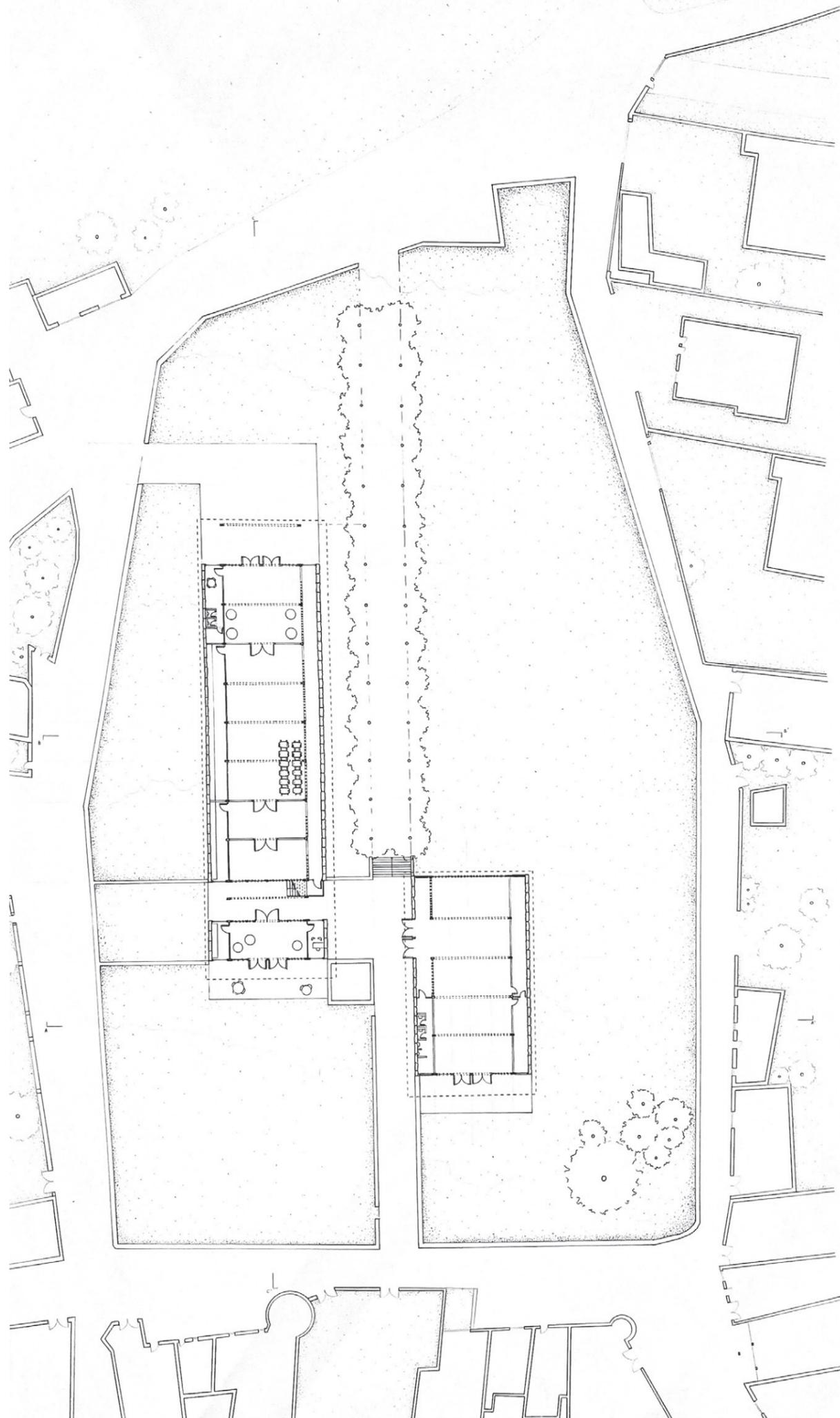
Intitulé du semestre : Habiter le milieu - Paysage, objet et matériaux d'architecture

Un projet s'inscrivant dans le village de Chillac en Haute-Loire (43), dans un **enclos** de 9000m², une ancienne dépendance du château comprenant une légère topographie. Au 19ième siècle, les vignes représentaient plus de 50% du territoire. Aujourd'hui, de petits producteurs locaux tentent de relancer cette culture. Le projet comprend deux programmes au sein d'une même parcelle, une partie privée avec **un chai viticole**, et une partie public avec **une salle communale**. L'objectif est de faire cohabiter ces deux programmes au sein de l'enclos et de créer une **unité architecturale**.

L'idée du projet était de créer un **parcours public** au sein de la parcelle afin de redynamiser cet espace. Créer un **cheminement** traversant la parcelle donnant lieu à une extension du village. L'installation des deux bâtiments s'est fait pour commencer en fonction des **vues**, le chai viticole donnant ces vues principales sur les montagnes, les vignes et la salle communale sur le bourg du village. Une trame a permis de concevoir les deux bâtiments afin de créer une **unité de construction**, avec une mise en place de poteaux structurants permettant de différencier les espaces majeurs au centre et les espaces mineurs sur les côtés. Des **murs d'enceinte** en bloc de pierre local, une utilisation de la pierre pour ses performances thermiques et isolantes pour concevoir un vin d'exception pour la Sarl de Belmont. Des ouvertures sur les pignons, créant ainsi **un dialogue et une mise en tension avec le paysage**.

Une construction passant par l'utilisation de techniques et de matériaux favorables à l'environnement.





Carte d'identité

Nature : Village
Programme : Chai Viticole et une salle communale
Lieu : Chilhac
Dimension : 1000 m²

Mots Clés

Cheminement
Murs d'enceinte
Paysage

Lotissement d'activités suburbain et périurbain

Intitulé du semestre : La ville architecture



Une analyse urbaine sur un lotissement d'activités périurbain situé entre la Talaudière, un village pavillonnaire et Saint Etienne Métropole. Une étude sur le **lotissement d'actives** de Molina la Chazotte, une zone d'activité de 400ha. Un projet d'aménagement d'**amélioration** de la zone, une zone qui est monofonctionnelle avec un décor artificialisé, du sol, de l'eau et de la végétation. Un site où la pollution est prédominante.

Un projet de rendre cette zone plus **verte**, avec des **ilots de fraîcheurs**, et une **désartificialisation** du site. Un projet permettant également de donner sa place à l'Homme. Créer une **mixité programmatique** au coeur de la zone, avec un poumon vert et des services. Un travail de réhabilitation de deux anciens bâtiments industriels, avec le **réemploi** de la structure métallique afin de créer un nouvel espace au sein de la zone avec une économie de moyen. Un projet de parc accompagné d'une halle polyvalente et de logements collectifs permettant d'accueillir différents usagers et usages au coeur de la zone industrielle.

Une halle permettant de **créer des services**, avec **des espaces de rencontre et de partage** favorisant les liens sociaux, des travailleurs de la zone mais également pour tous. Une première partie, avec une halle gourmande composée d'ilots de restauration avec des produits locaux provenant des **cultures de proximité**. Une partie centrale, de passage, de rencontre et de partage, et une troisième partie composée de bureaux, dans un esprit de coworking.

Un projet permettant de donner un **nouveau regard** sur la zone industrielle de Molina la Chazotte, une zone polluée et oubliée par l'Homme. Faire de cette zone de passage, un nouveau cadre de vie agréable tout en gestionnant les problèmes environnementaux.

La seconde réhabilitation dans un ancien bâtiment industriel, donnant place à des **logements collectifs** au sein d'un **parc habité**. Reprenant la forme d'un **îlot ouvert**, deux bâtiments se faisant face autour d'un espace de partage et de rencontre central. Créer une mixité de logements pour différents usagers et usages. Des logements répétant une disposition intérieure **traversante** permettant de créer diverses ambiances au sein de l'habitat, des vues sur le coeur de l'îlot vivant, avec l'atelier central. Et des vues sur le parc, une partie plus intime, donnant ces vues sur la nature et le paysage.

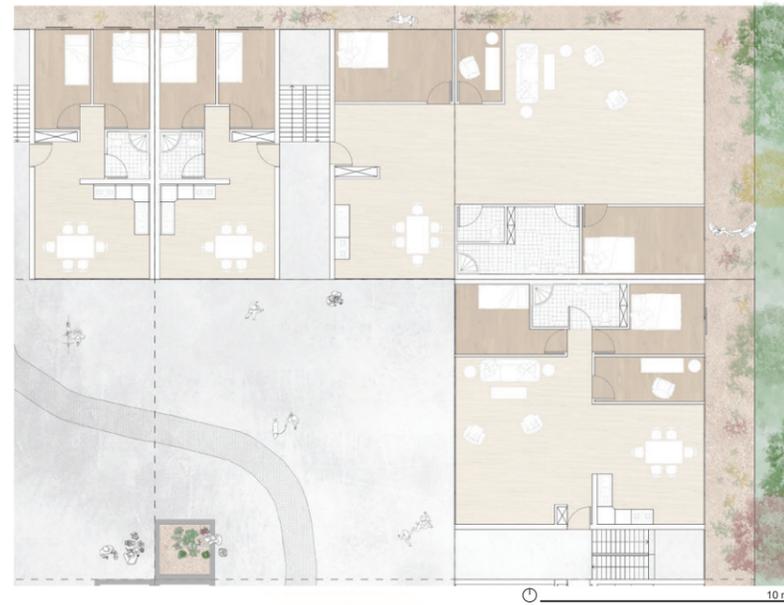


Projet de Halle Polyvalente

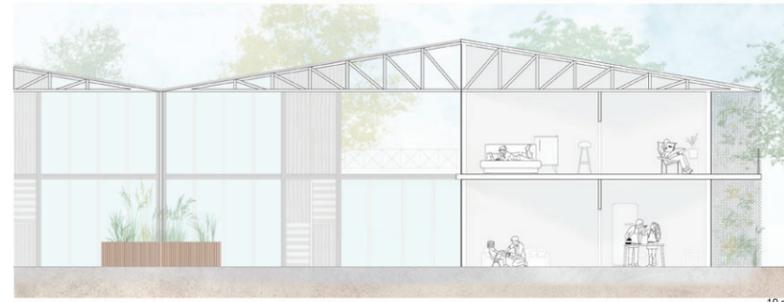
Un parc redonnant vie à cette zone industrielle aujourd'hui déhumanisée.



12 m



10 m



10 m



Logements collectifs
12 m

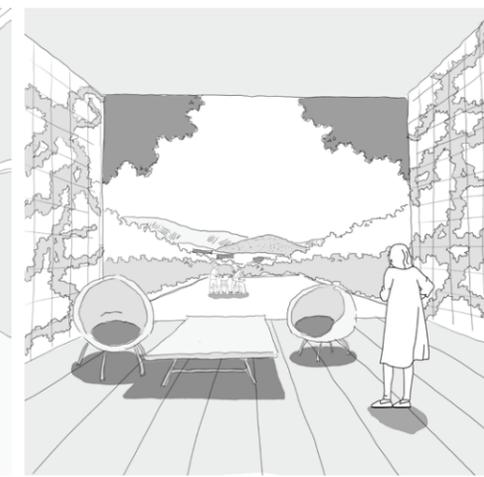
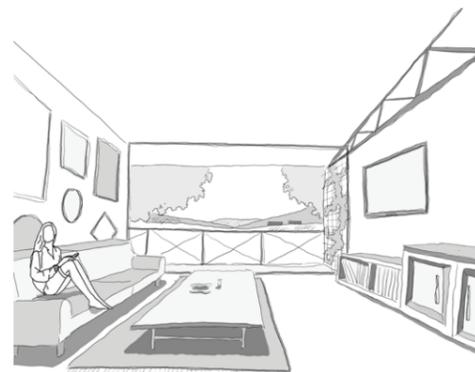
Projet de Logements Collectifs



12 m

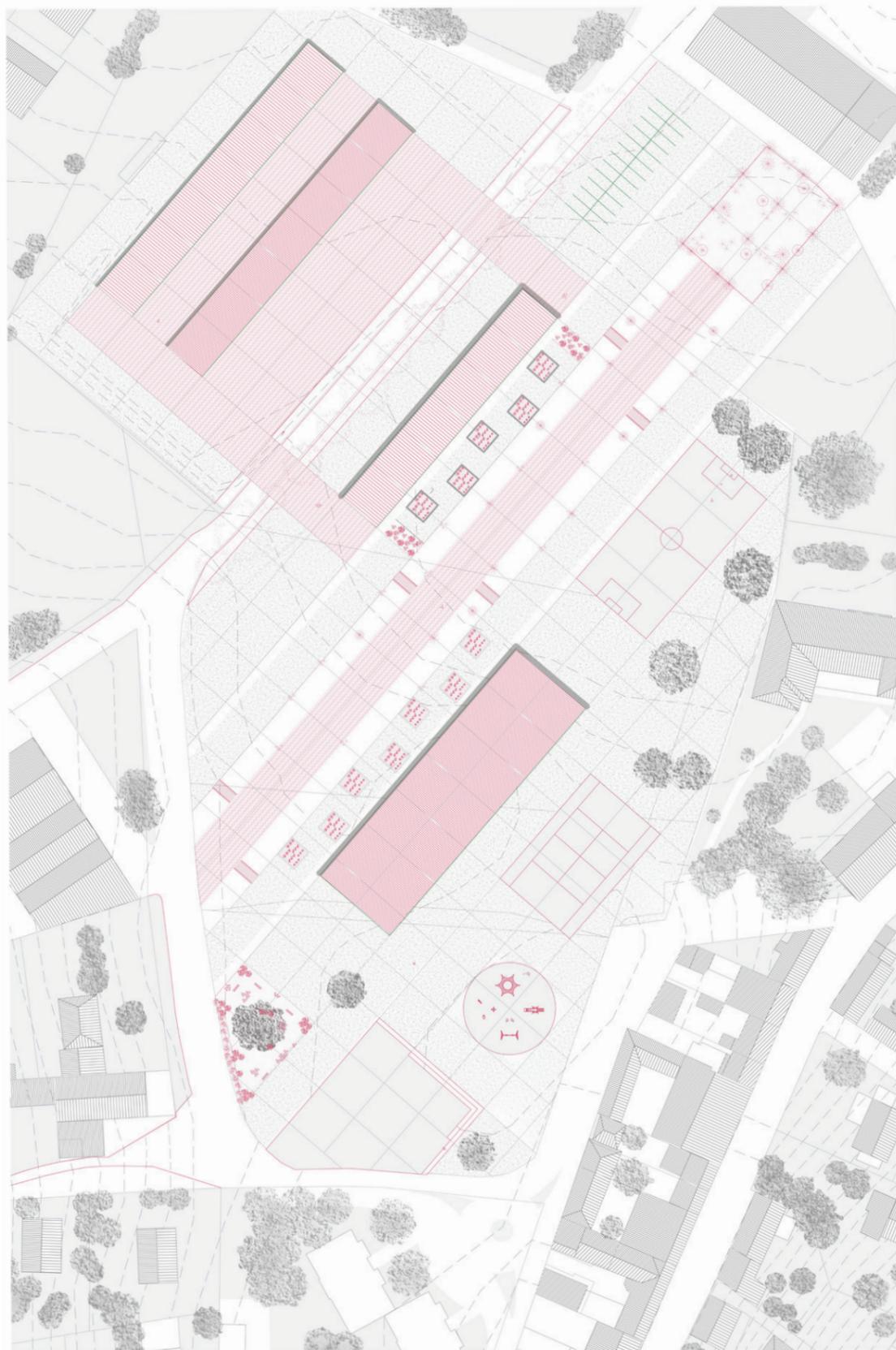
Carte d'identité
 Nature : Zone industrielle
 Programme : un projet d'aménagement d'amélioration de la zone
 Lieu : Saint-Etienne
 Dimension : 400 ha

Mots Clés
 Désartificialisation
 Mixité programmatique
 Réemploi



Logements collectifs à Villars

Intitulé du semestre : La ville Architecture - Habiter la parcelle



Le travail de la **composition urbaine** s'est réalisé à deux. Une partie de recherche et d'analyse permettant de connaître et de comprendre le site. Après avoir réalisé la **pièce urbaine**, nous avons pris chacun une bande de logement pour faire un travail individuel. Un travail rythmé d'aller retour sur la partie collective afin d'en tirer la composition urbaine la plus favorable à nos envies, nos principes et nos idées de projets.

Notre volonté était de requalifier les **axes majeurs** du site, déjà présents depuis le XIXème siècle dans la commune de Villars (42), en créant un **parcours piéton** de la parcelle au bourg en passant par l'église et la mairie. La composition urbaine se nomme "La Traversée" et s'organise sur une trame de 10m x 10m. Avec l'idée de rebatir le **front urbain** avec une première bande de logements à l'Est de l'axe.

A l'Ouest de celui-ci, on installe un couvert extérieur qui dirige les regards sur une nouvelle place accueillant les ateliers d'artisanat créatifs tels que par exemple de la poterie, ou encore de la peinture, Celle-ci permet de vendre les créations des artisans par la suite. Au coeur du parc, une deuxième bande de logements prend place. Ils permettent de **requalifier la venelle piétonne** qui va s'élargir. A partir de cette voie requalifiée, des espaces sont redonnés à la ville tels que la place minérale et la place plantée situées au Sud de la parcelle. Une extension de cette venelle traverse le parc qui est mise à distance du privé grâce à des noues disposées au coeur du talweg permettant de gérer les afflux des eaux pluviales. Celles-ci sont dirigées vers une place plantée permettant l'infiltration des eaux.

Puis on retrouve à l'Est, des espaces de jeux et de sport permettant le redynamisme de cette partie de Villars.

Carte d'identité

Nature : commune

Programme : composition urbaine et logements collectifs

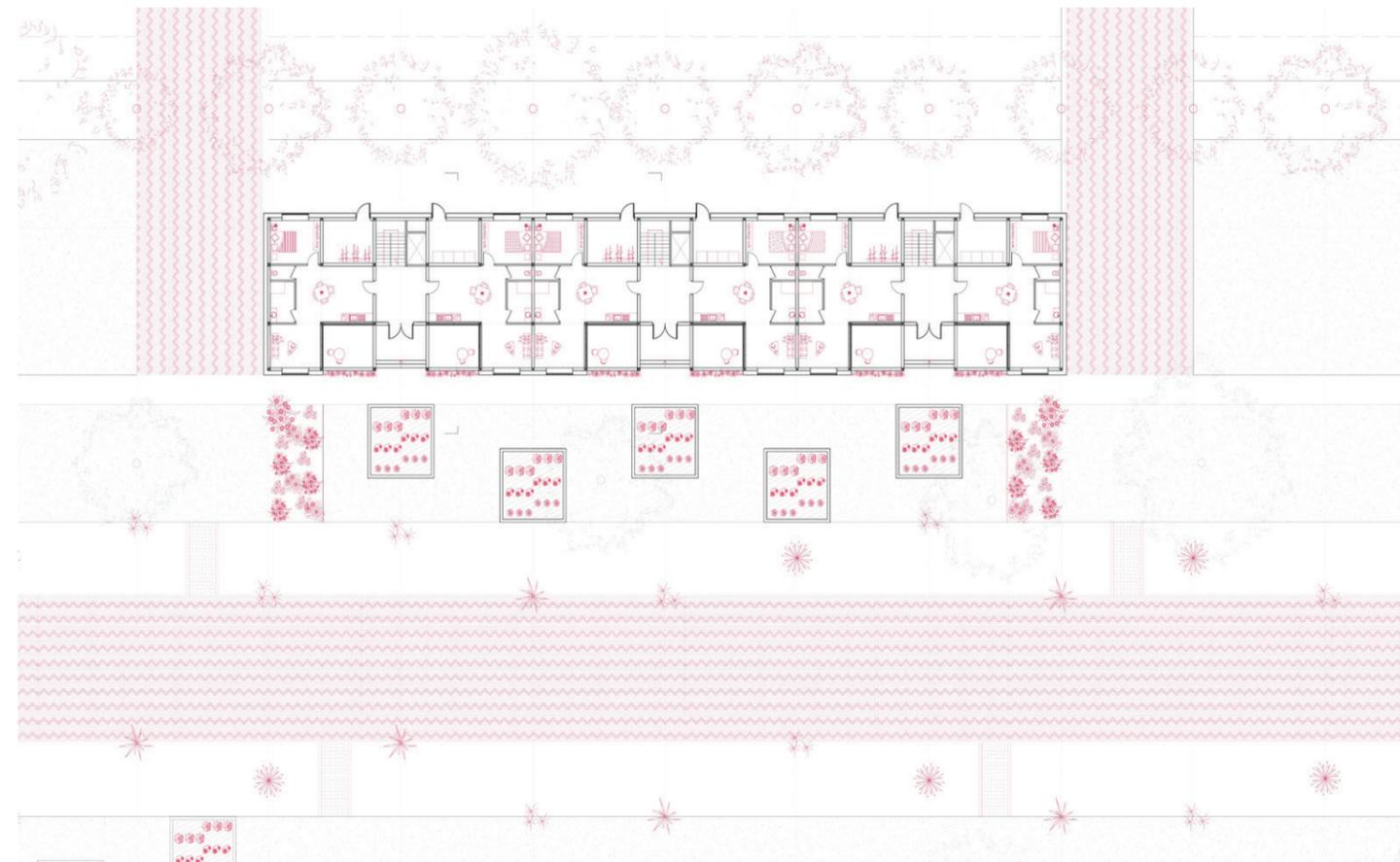
Lieu : Villars

Mots Clés

Parcours piéton

front urbain

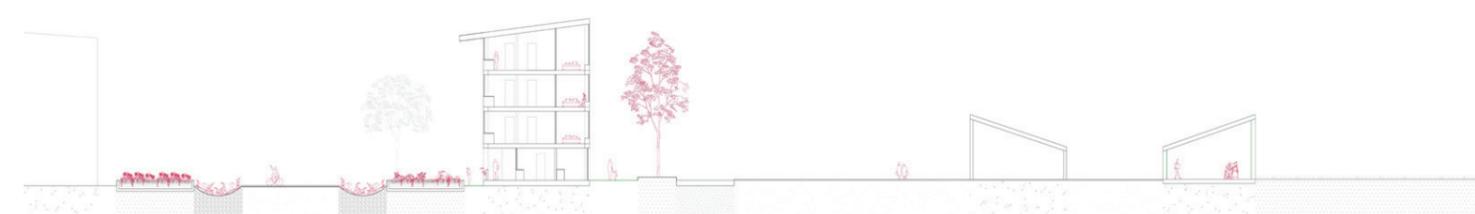
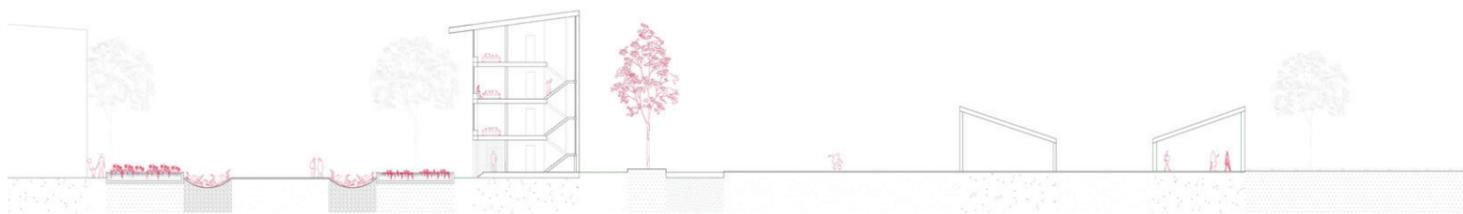
Privé/public

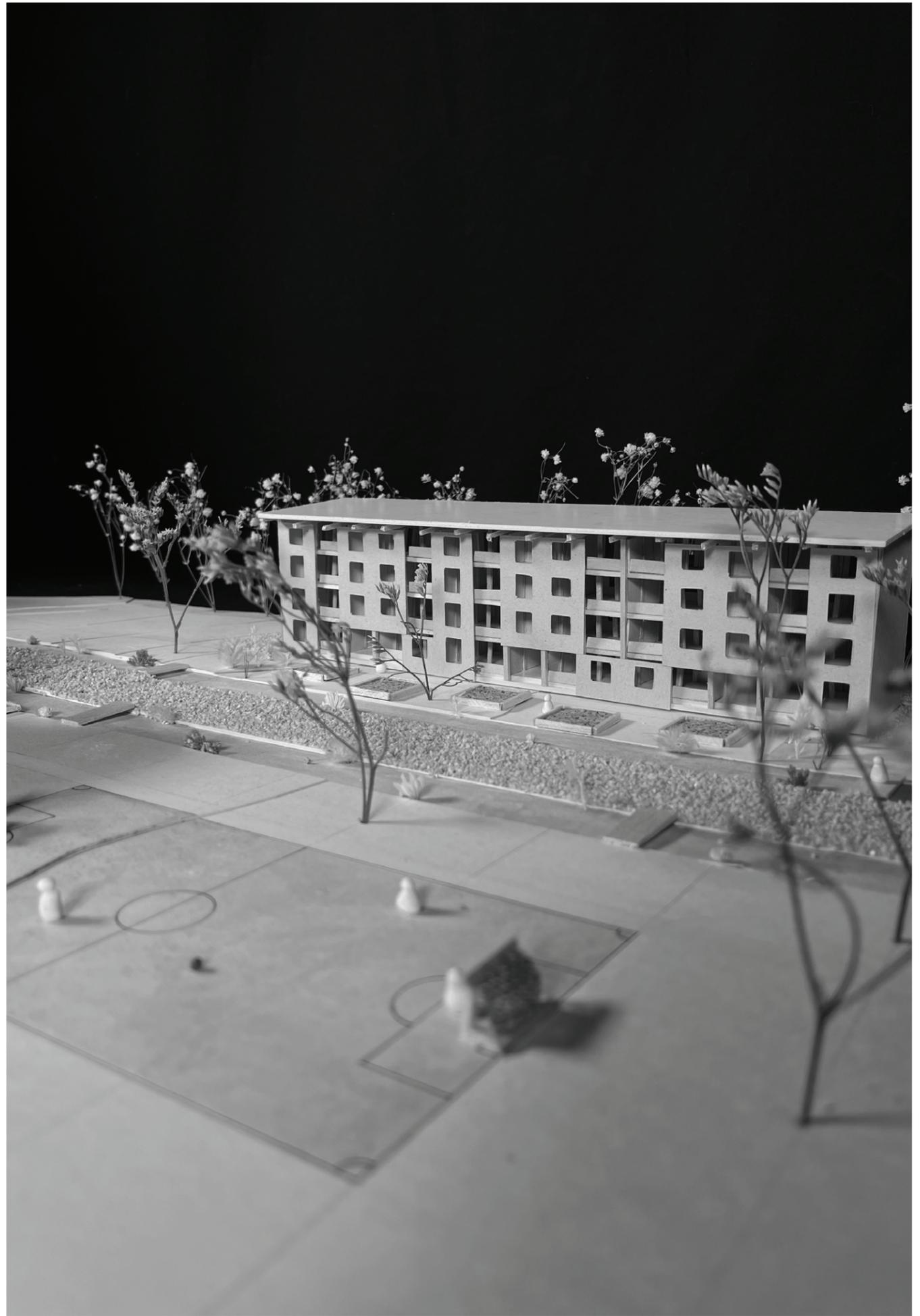
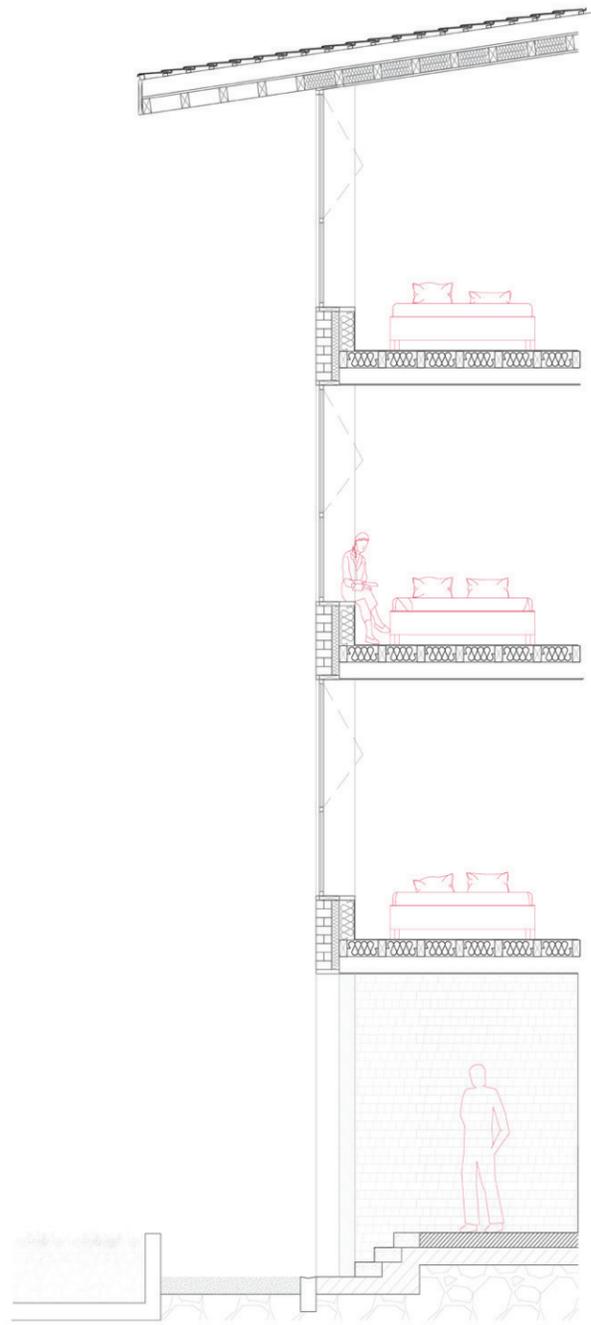
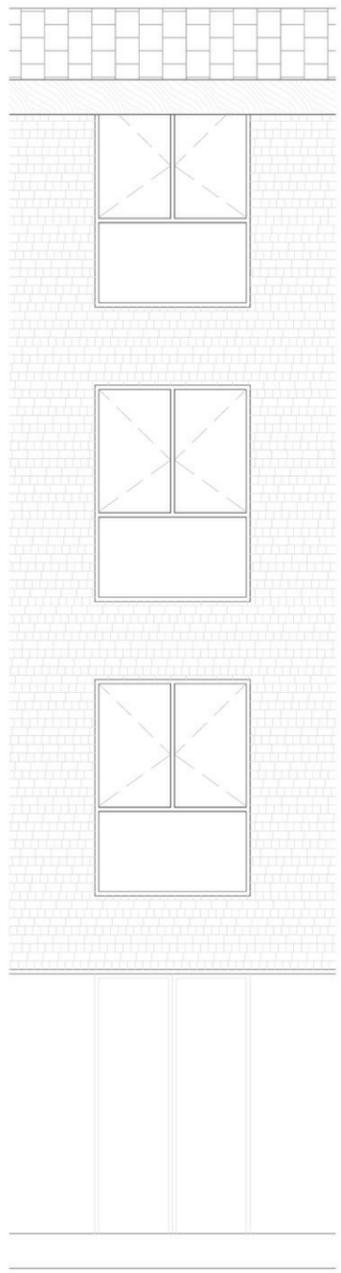


Un bâtiment de logement collectif inspiré du bâtiment résidentiel La Quadrata de l'architecte Sophie Delhay qui se situe à Dijon. Pour sa configuration des différents niveaux et la disposition dans les logements. Un travail sur la bande de logement au niveau du **front bâti**, l'entrée se situe côté jardin, créant ainsi une entrée végétalisée avec une bande plantée permettant de **mettre à distance le privé du public**, ainsi que la noue qui crée une barrière physique mais pas visuelle. Un soubassement accentue la mise à distance du privé/public.

Le bâtiment a été pensé avec une trame de 3x4m et 4x4m pour les espaces majeurs au centre. La trame a été mise en place avec la mesure d'une chambre 3x4m qui fait 12m². On retrouve 3 blocs de distribution qui desservent 4 niveaux. Au rez-de chaussée, on retrouve 6 T2 de 56m², au niveau des étages courant, 3 T3 de 68m² et 3 T4 de 80m², un total de 24 logements avec une orientation Est/ Ouest. Les terrasses de chaque logement donnent sur le parc pour accentuer la **connexion avec la nature**. Une monopente orientée sur les jardins permettant de faire couler les eaux pluviales directement dans les jardins.

La structure est en poteaux/poutres bois, avec un revêtement extérieur en brique de calcaire, des murs épais qui accueillent des assises au niveau des chambres et des salons, ainsi que des cuisines dans les pièces de vie.





Equipement culturel dans la ville archipel de l'Arbresle

Intitulé du semestre : Paysages Habités : architectures en situation

Nouvelles centralités d'une ville archipel



Carte d'identité

Nature : commune

Programme : Equipement culturel

Lieu : Arbresle

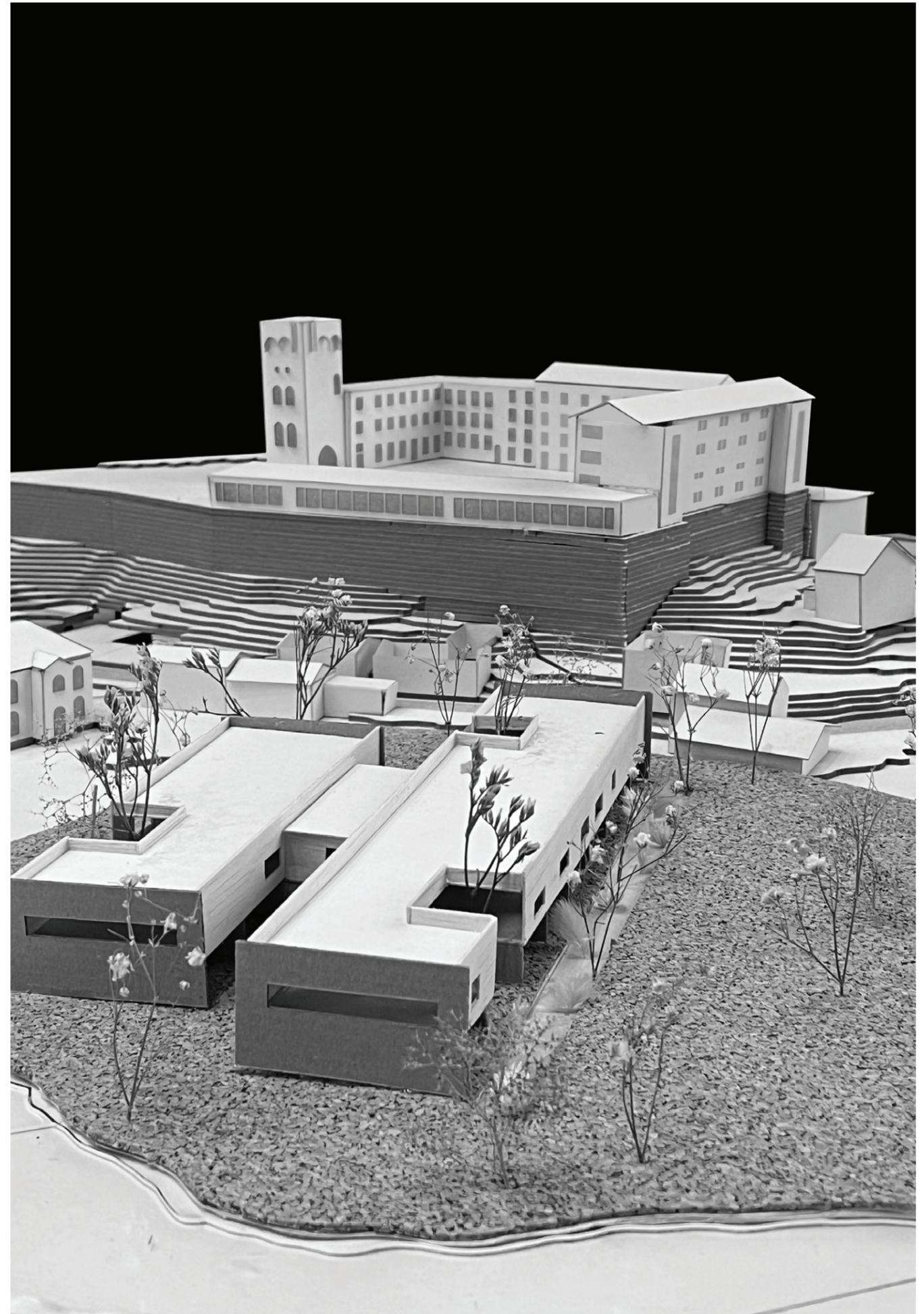
Dimension : 1000m²

Mots Clés

Nature et paysage

Patio

Vues



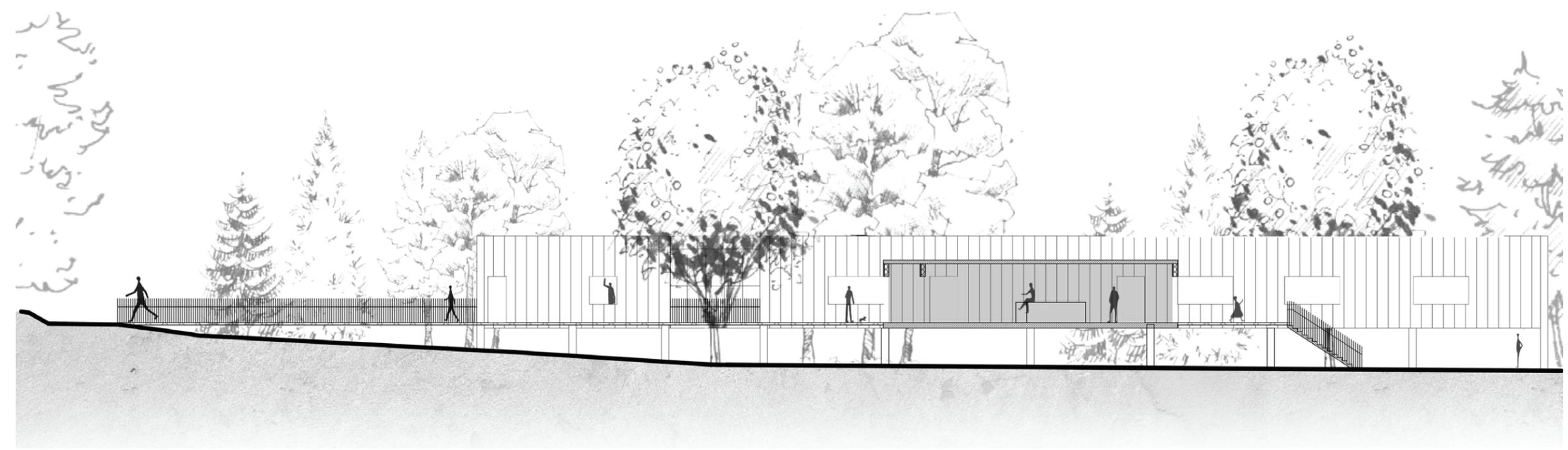


Le projet se situe à la confluence des deux rivières, la Turdine et la Brévenne, qui ont dessinées la commune de l'Arbresle. Une parcelle, actuellement abandonnée de vie, pour laisser les rivières prendre possession des lieux en cas de crues. Construire en zone inondable, avec un emplacement tout de même idéal, comprenant les deux entrées donnant sur le centre, un coeur historique proche avec des commerces ainsi que des habitations.

Un projet d'aménagement paysagé en travaillant **la relation avec la nature et le paysage**. L'équipement culturel se trouve au coeur d'un parc donnant des vues et **une sensation de nature à l'intérieur** appuyé par la présence de trois **pénétrations du parc dans le bâtiment**. Le hall est le point central déservant les trois entités distinctes, le piéton empreinte la passerelle et vient découvrir ce bâtiment entouré d'arbre, dont un cèdre majestueux, l'étroite passerelle accentue la relation avec le contexte. L'auditorium, un espace clot situé en recul des rivières, dans un espace enclavé et arboré. Les espaces de danse quant à eux ont besoin de lumière, la large ouverture en pignon crée des **vues sur la grand paysage**, le patio vitré, crée différentes ambiances au sein des salles en fonction des saisons et du temps. Du côté de la médiathèque, on retrouve également un grand apport de lumière naturelle, **la nature prend possession des lieux et dicte l'usage des différents espaces**. Les trois patios composent le bâtiment et donnent vie aux espaces.

Une végétation très présente, créant également de la fraîcheur en été, également de filtrer les rayons du soleil et de laisser le sol respirer. Une toiture végétalisée appuie la relation avec la nature quand on se trouve en hauteur, comme depuis le collège.

Un projet en relation directe avec la nature et le paysage qui l'entoure créant ainsi une **architecture en situation** dans un paysage habité.



Analyse territoriale et urbaine Alicante, Espagne

Projet architectural : Equipement culturel et social dans le quartier de San Anton

Intitulé du semestre : Paysages Habités : architectures en situation
Chez-soi en ville



Alicante : la ville qui vit la nuit



Carte d'identité

Nature : ville

Programme : analyse territoriale et urbaine + Equipement culturel & social

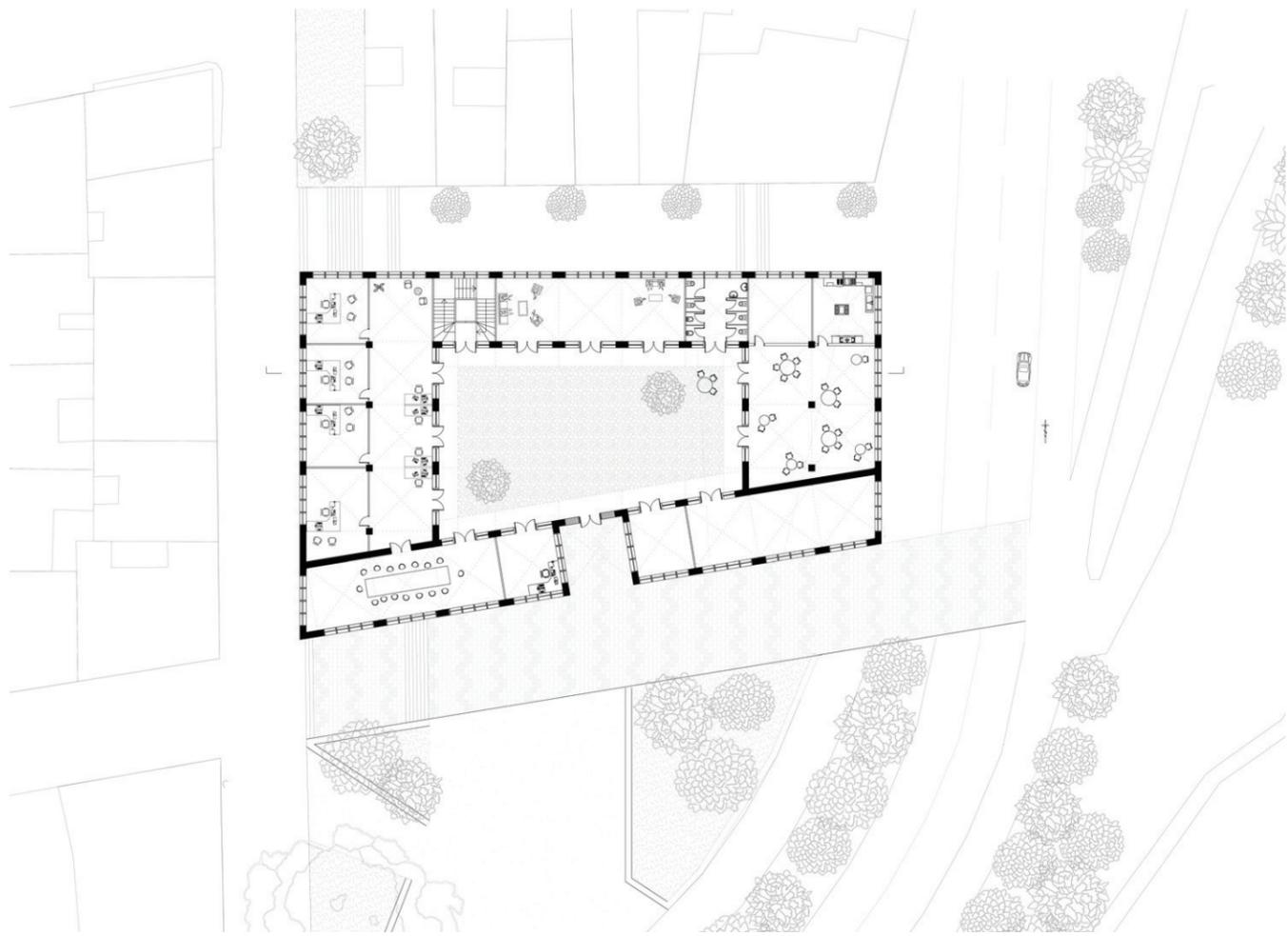
Lieu : Quartier San Anton, Alicante, Espagne

Mots Clés

Entre mer et mont

Patio

pierre massive porteuse



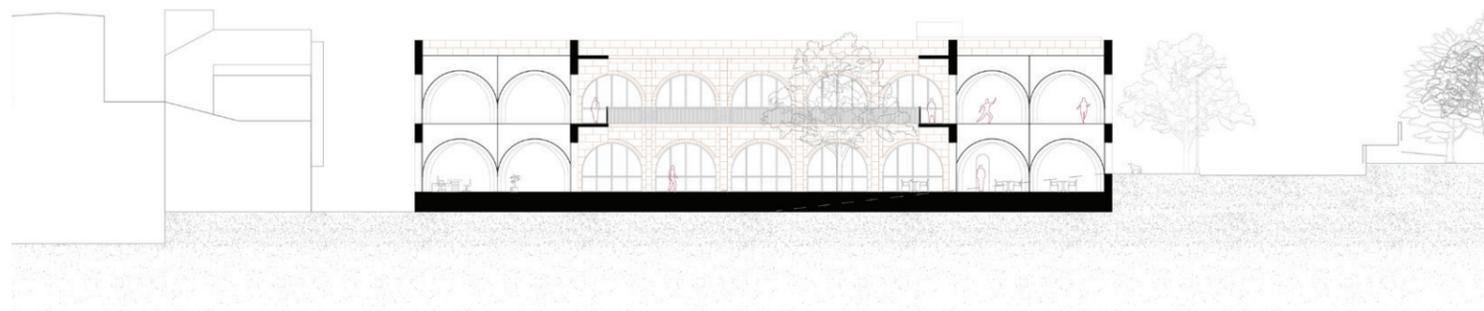
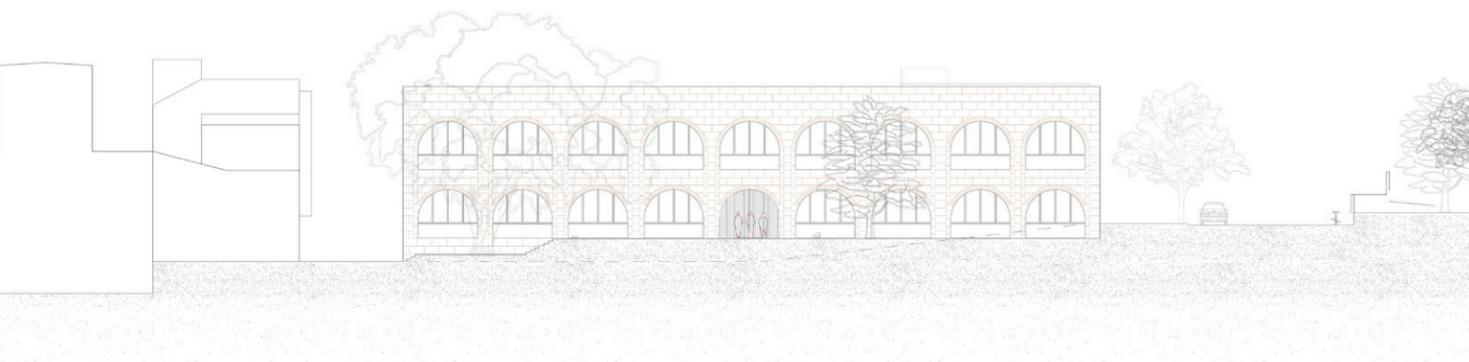
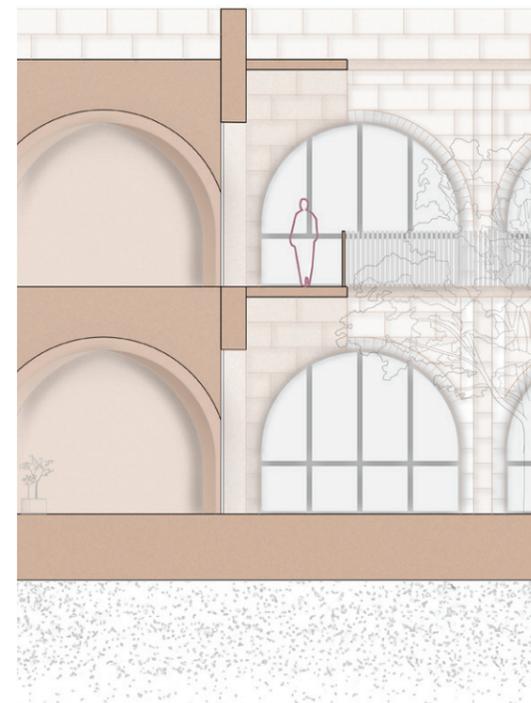
Le projet se situe à l'entrée Sud du quartier de San Anton dans la ville de Alicante en Espagne. Un bâtiment public majeur du quartier, un lieu pour **se réunir**, se rencontrer, permettant de créer un coeur de quartier aujourd'hui inexistant.

Le lien avec la culture renforcé par l'utilisation de la **Pierre massive porteuse**, le **Bateig local**, un usage unique avec un trame de 5x5m en arcs croisés qui établit les usages du bâtiment. Faire uniquement en pierre porteuse, un défi pour montrer l'importance et la qualité de ce matériau. Pousser le concept avec un bâtiment en forme de cloître avec un **patio central** qui organise les **circulations** et l'**utilisations** du bâtiment.

Il s'installe au Sud du quartier, créant la façade du quartier mais également créant une façade sur la ville. Situé au pied du mont, un symbole de la ville, ce quartier est aujourd'hui abandonné, délaissé, la démarche de redonner des espaces aux résidents et de **conserver l'existant**, ainsi que les venelles piétonnes qui offrent des vues sur le mont.

Une situation singulière pour un équipement recevant du public, avec un accès direct au parc, situé sur la coulée verte du mont, un **projet urbain** à l'Est du quartier de San Anton qui crée une **couture**, une mosaïque avec l'existant.

Un projet pensé avec le coeur, permettant de redynamiser le quartier pour les résidents.





PFE sur le territoire de l'Oisans

Intitulé du semestre : Ici et ailleurs en Europe

Un territoire qui s'est développé sur un axe de communication datant de l'antiquité, permettant de traverser les Alpes. En passant par Grenoble, Briançon et le col de Montgenèvre, c'est l'itinéraire le plus court qui permet de rejoindre l'Italie. La plaine du Bourg d'Oisans est caractéristique du travail d'érosion des eaux glaciaires. Une plaine qui s'est creusée au fil des siècles par les glaciers, puis elle a été recouverte d'un lac, appelé Saint Laurent du lac. De nombreuses inondations ont marqué le paysage et l'histoire de ce territoire, et plus particulièrement la commune du Bourg d'Oisans, qui se caractérise par une géographie singulière dans un territoire de montagne. Un territoire composé de deux types de paysages avec une plaine d'altitude à la topographie plate et des reliefs montagneux qui pourrait être imagé par une couronne naturelle. Un paysage qui est marqué par un contraste fort entre l'horizontalité de la plaine et la verticalité des montagnes environnantes. Une géographie qui constitue un marqueur identitaire du territoire, marqué par la présence de l'eau avec une organisation en étoile autour du bourg d'Oisans. Cette configuration donne au bourg un rôle central dans le territoire, en lien avec deux poumons économiques majeurs : l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes.

Mais cette localisation implique également une forte exposition aux risques naturels : glissements de terrain, éboulements, crues torrentielles. À l'ouest, la falaise du Prégentil avec des coulées de blocs dans le lit du torrent des Alberts, où certains bâtiments comme le gymnase actuel, la salle des jeunes ou des habitations ont été implantés dans des zones à risques. Le territoire est donc confronté à un problème d'étalement urbain non maîtrisé dans des zones sensibles, comme l'a tristement rappelé la catastrophe du Vénéon.. Le 21 juin 2024, la vallée du Vénéon, située dans le massif des Écrins, a été touchée par une catastrophe naturelle marquant l'histoire du lieu. Des crues torrentielles, déclenchées par 48 heures de pluies intenses, la fonte brutale des neiges et la vidange du lac glaciaire de Bonne-Pierre, ont provoqué un déversement de 600 000 m³ de matériaux. Ce raz de marée a submergé la vallée, engloutissant le village de la Béarde sous les débris et fragilisant l'ensemble de la vallée.

Ce phénomène met en lumière les vulnérabilités de la vallée du Vénéon et, plus largement, de l'Oisans. La topographie naturelle de la région accentue les risques liés aux mouvements de terrain : glissements, éboulements, érosions, crues torrentielles et avalanches. Ces risques ne se limitent pas seulement aux zones les plus éloignées ou inhabitées comme le village de la Béarde, mais affectent désormais des territoires peuplés, comme la plaine de l'Oisans.

Carte d'identité

Nature : Montagne

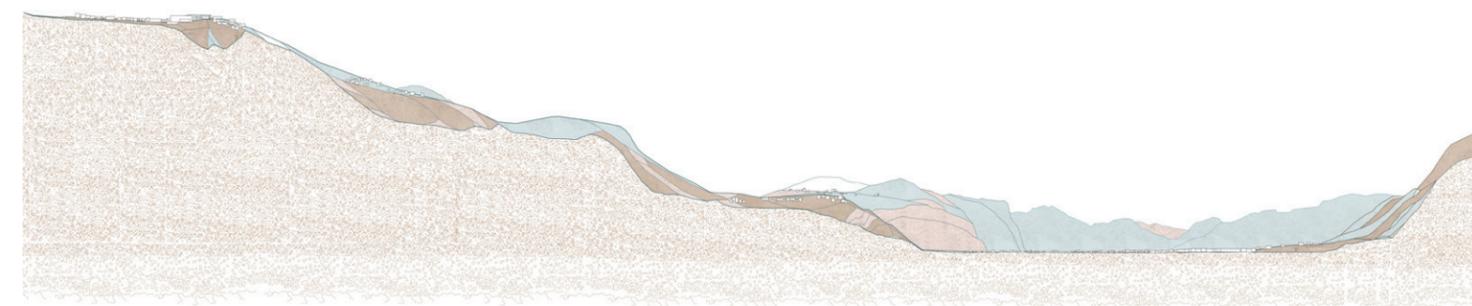
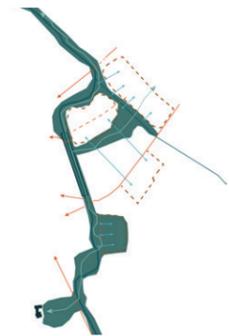
Programme : PFE / Densifier le centre ville du bourg d'Oisans par le paysage qui l'entoure

Lieu : l'Oisans (Isère)

Mots Clés

catastrophe naturelle

Vulnérabilités



Coupe grand paysage sur l'Oisans

Face à ce constat, l'objectif du projet est double :

- Proposer un urbanisme résilient, en recentrant le développement dans le centre-ville, hors des zones à risques.
- Densifier par le paysage, en créant un tissu urbain plus compact, structuré autour d'un grand parc habité, et en valorisant les mobilités douces, piétonnes et végétalisées.

La stratégie urbaine repose sur un fil conducteur : l'eau. L'eau est à la fois un marqueur historique du paysage, avec une plaine qui était un ancien lac, les crues marquantes, les digues et donc un vecteur de projet. L'idée était d'imaginer une coulée verte piétonne qui suit le fil de l'eau, depuis le cœur de ville jusqu'aux berges en ré-enchantant les déplacements piétons. Un tracé qui vient offrir des opportunités de projet avec les démolitions nécessaires pour densifier le tissu urbain insuffisamment bâti

Ce tracé structure une série d'interventions :

- Requalification de l'avenue Aristide Briand, pour réduire la place de la voiture et redonner de l'espace à l'homme et à la nature.
- Création de nouvelles centralités autour d'un parc, avec des équipements publics, du logement et des espaces de rencontre. Donner un parc à la mairie ce qui permet de donner de la place à la nature en ville en ré-enchantant les parcours piétons par le tracé de l'eau dans des espaces naturels, calme et sans voitures
- Mise en valeur des vues vers les montagnes, qui structurent l'imaginaire et l'identité du territoire, des montagnes significatives des lieux, qui montre l'attachement des habitants et qui guide les regards vers le grand paysage.

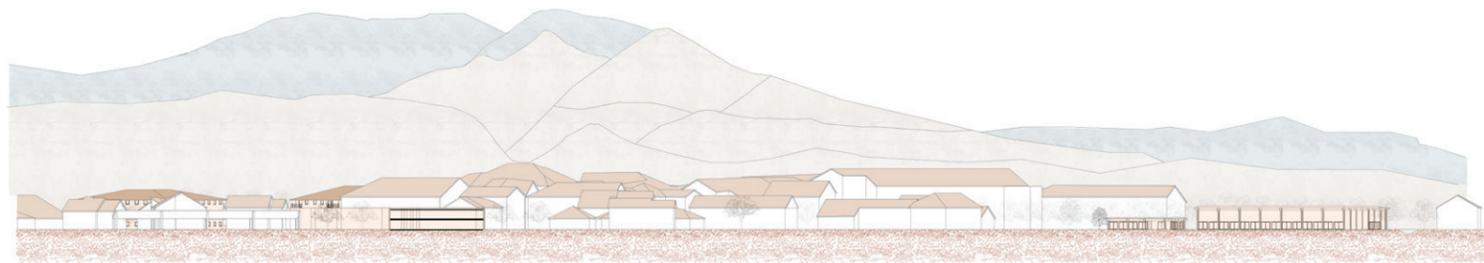
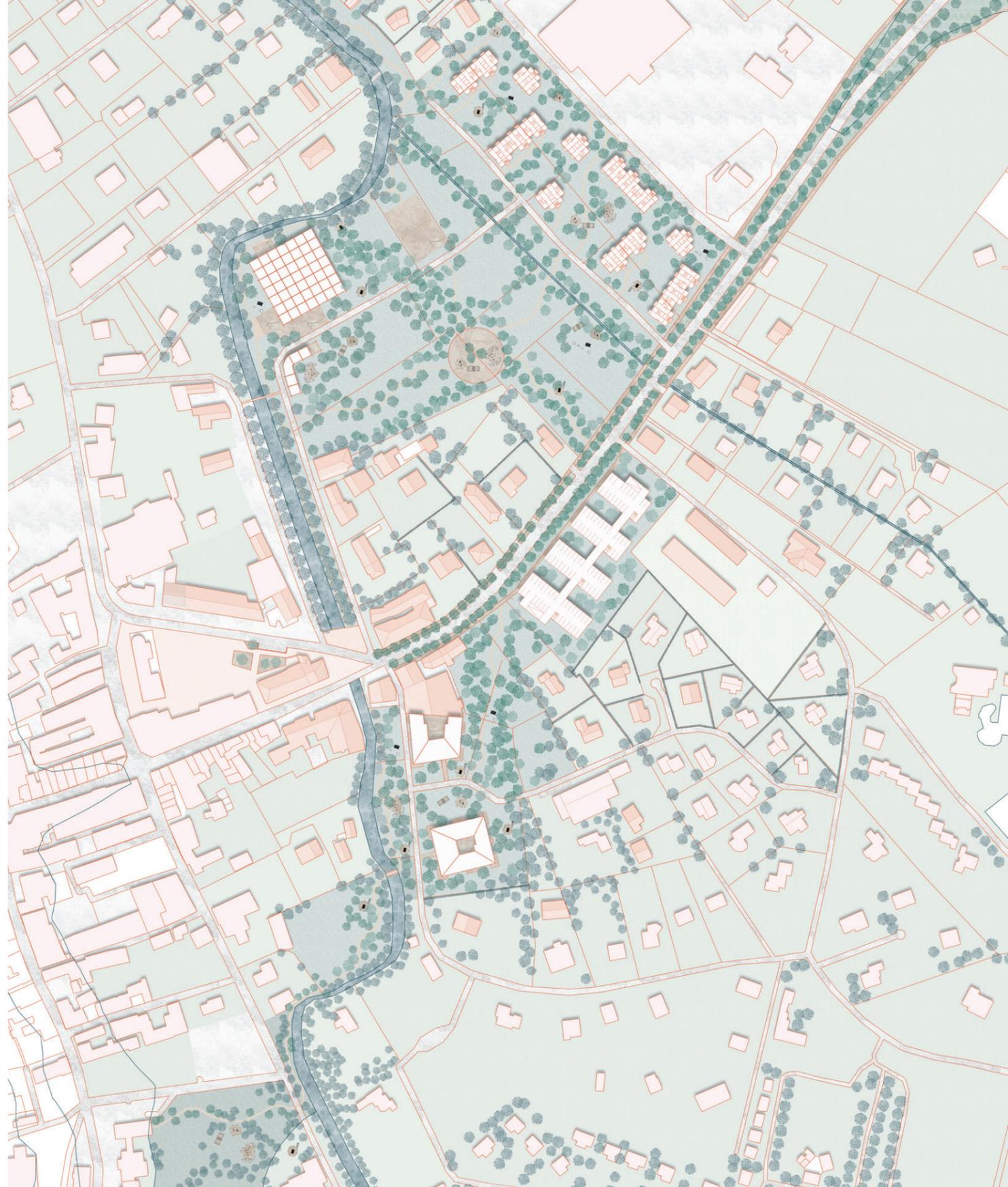
Ce cheminement est également un levier de projet, qui propose dans un phasage :

- La réduction des surfaces imperméabilisées et des places de stationnement dans la ville.
- La mutualisation des stationnements privés et publics : 105 places supprimées dans le centre mais 215 recrées dans un seul bâtiment multifonction. Ce parking est pensé comme un équipement évolutif, capable d'accueillir à terme d'autres usages sur la trame de 5x5 (bureaux, commerces...). Avec des rez-de-chaussée actifs, pour renforcer la mixité fonctionnelle et animer les parcours.

Habiter un espace vert en friche, avec un futur projet levier de la densification de la ville, avec la création de 200 logements sociaux et familiaux au cœur du parc.



Etat des lieux du Bourg d'Oisans



Densifier le centre ville par le paysage



Plan masse de la nouvelle construction de logements intergénérationnels au coeur du parc

Dans la continuité du parc des logements viennent densifier le centre-ville, en complétant le tissu urbain existant. Le premier plot vient habiller une façade aveugle existante, en la transformant en façade habitée et guider les flux piétons vers le parcours le long de l'eau. Offrir des logements traversants, ouverts sur le paysage, autour de coursives et patios, avec des espaces communs propices aux échanges. Les toitures sont dessinées pour accompagner les lignes de pente des bâtiments voisins, assurant une intégration dans le tissu du centre-bourg.

Au total, 49 logements sont proposés, organisés autour de lieux de vie partagés, avec une attention portée à la transition entre intimité et espace public. L'un des enjeux majeurs de ce projet était de répondre à la diversité des profils d'habitants au Bourg d'Oisans : habitants permanents, saisonniers, familles, personnes âgées. La répartition des typologies traduit cette volonté : 22 T2, 18 T3, 6 T4 et 3 T5. Cette mixité permet de favoriser une cohabitation intergénérationnelle, tout en répondant aux besoins actuels de la commune : logements pour jeunes actifs, personnes âgées autonomes.

Au cœur des plots, un patio commun vient structurer la vie collective. Il permet :

- D'offrir des espaces partagés de rencontre, propices à des usages spontanés : lecture, discussions entre voisins.
- D'animer les coursives extérieures qui desservent les logements qui ne sont pas de simples circulations mais de véritables prolongements des espaces privés, favorisant les échanges et la convivialité.

Chaque logement est conçu pour offrir une ouverture sur le grand paysage, en fond de vallée chaque façade donne sur un massif différent :

Les séjours et chambres bénéficient de vues à la fois sur le parc et sur les sommets environnants.

Des terrasses prolongent les espaces de vie, tout en structurant des cônes de vue vers les reliefs du massif des Écrins.

Pour favoriser cette intégration au paysage, les logements sont construits en murs à ossature bois.

La construction repose sur un principe de durabilité locale :

Ossature et bardage bois en douglas ou épicéa, issus des ressources de la vallée (scierie à 50 minutes).

Espaces publics en pierre de Gneiss, extraite à Vénosc, pour les sols drainants favorisant la porosité.



Les espaces extérieurs ne sont pas résiduels, ils sont intégrés dans le projet de parc :

Les rez-de-chaussée bénéficient de terrasses en retrait, protégées par des murets en pierre sèche, qui assurent à la fois intimité et relation au sol public.



Vivre au coeur du parc _ Plan R+1

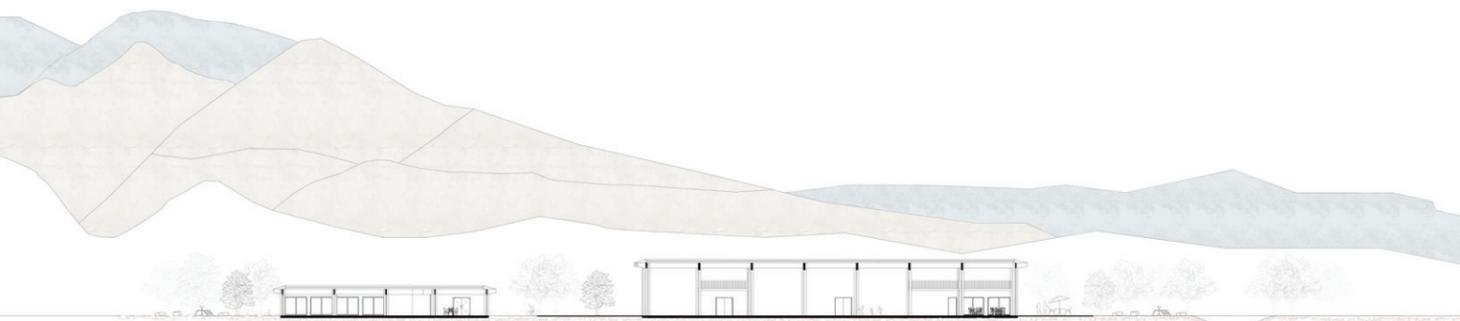




Créer une zone de refuge au coeur du parc _ Plan RDC



La zone de refuge en fonctionnement en cas de risque naturel



Le gymnase-refuge est un élément clé du projet. Il s'inscrit dans le prolongement du parc habité. L'implantation du gymnase est pensée pour cadrer la fin de la "rive", marquée par une rangée d'arbres géométriques et structurants. La passerelle piétonne crée une rupture, une transition entre ville et nature. Le bâtiment s'adosse au paysage, orienté vers le parc et le cours d'eau, avec une entrée principale située sur un parvis. Un programme hybride pensé pour le quotidien et le risque, le gymnase est conçu sur deux parties avec les vestiaires et les accès sportifs, et les espaces publics, la buvette accessibles aux visiteurs et aux habitants. L'ensemble du gymnase est construit en ossature bois, sur une trame de 6x6 mètres. La structure est composée de poteaux moisés, un système qui permet de grandes hauteurs sous plafond. Ces poteaux sont associés à un plafond en caissons de bois massif, visibles depuis l'intérieur. Ces caissons permettent d'intégrer l'acoustique, la lumière, mais aussi les réseaux techniques. Les façades sont habillées de bardage bois vertical, en douglas brut, qui patinera avec le temps, dialoguant avec le paysage environnant.

De grandes ouvertures côté parc permettent de laisser entrer la végétation dans le bâtiment. La façade devient poreuse, floutant la limite entre dedans et dehors. La construction valorise les ressources locales :

- Bois issus des forêts de la région : douglas, épicéa (scierie à 50 minutes du site),
- Pierre de Gneiss pour les aménagements paysagers (extraite à Vénosc dans la vallée du Vénéon),
- Toitures végétalisées pour limiter les îlots de chaleur et favoriser l'infiltration des eaux pluviales.

Une architecture pensée pour l'adaptabilité en cas de crise, un gymnase-refuge comme espace modulable. Au-delà de sa fonction sportive, le gymnase est conçu comme un lieu de repli en cas de catastrophe naturelle, en réponse directe aux risques identifiés sur le territoire : crues, éboulements, avalanches. Dans cette logique, l'équipement devient un espace refuge polyvalent, capable d'évoluer rapidement en centre d'accueil sécurisé pour les habitants du Bourg d'Oisans. Avec un dispositif élargi à l'extérieur, dans le parc public directement connecté au gymnase, l'espace vert devient alors un prolongement opérationnel du bâtiment en situation de crise, tout en maintenant un cadre naturel rassurant et identifiable pour les habitants.

Ce gymnase n'est pas un bâtiment figé. Il est conçu comme une pièce mobile dans un système de territoire en mouvement. Il est un repère visuel dans la ville et dans le paysage. Un lieu de vie et de résilience pour les habitants. Et un signal d'une architecture durable, enracinée dans son territoire, au service d'un urbanisme plus respectueux et adapté aux risques de la montagne.

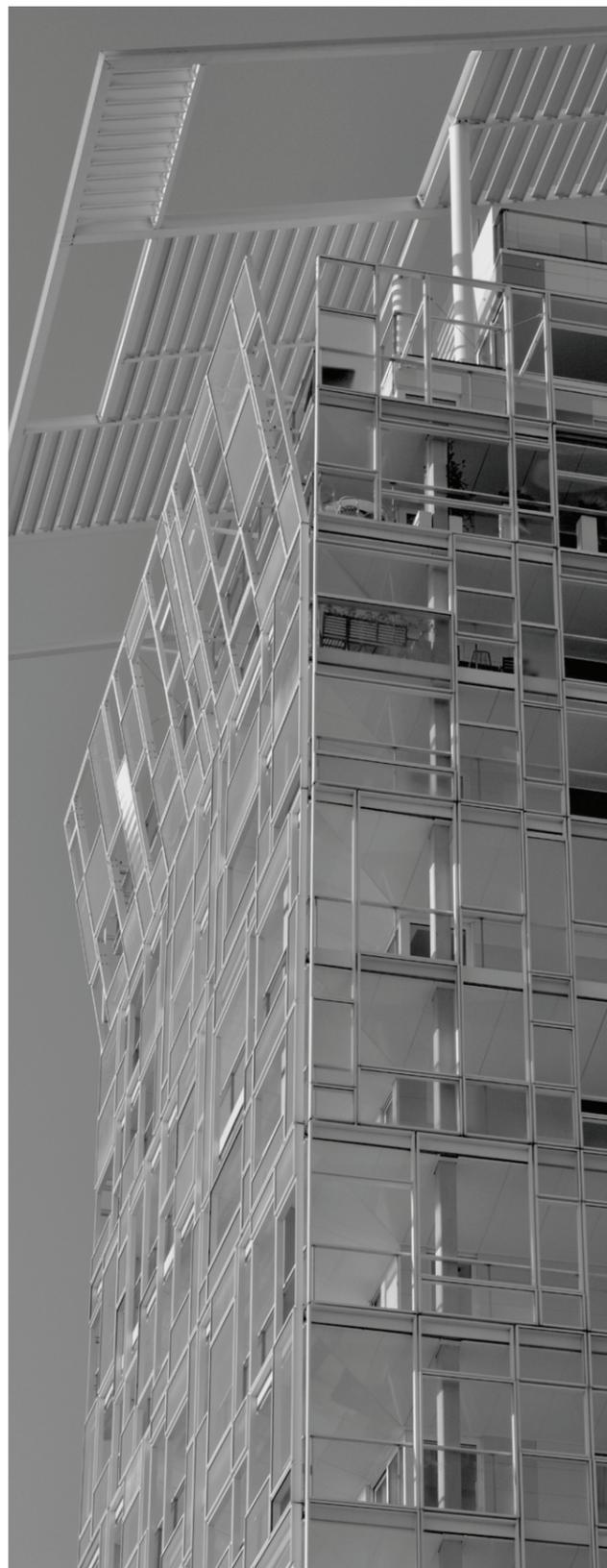
Photographies Architecturales



Clément Vergély, îlot B, Lyon



Lyon Confluence , France



Jean Nouvel, Lyon, France



Lyon Confluence, îlot B2, France



Duomo Milan, Italie



Cinque Terre, Italie



Strasbourg, France



Galleria Vittorio II, Milan, Italie



Montreux, Suisse



Les Menuires, France

LAURA ZORZI

17 Lotissement Chantoiseau
01310 MONTRACOL

06 88 29 85 97

lurazorzi2000@gmail.com